

Urbanisme

La commune a poursuivi les projets de développement urbain afin d'offrir de nouveaux logements et de participer à la dynamique économique en proposant des lieux d'activités, tout en développant des équipements ainsi que des espaces publics. En 2016, outre la mise sur pied d'un concours d'architecture pour la place de Carantec, la commune a engagé plusieurs processus de concertation afin de communiquer sur les différents projets.

Grand projet Grand-Saconnex

Celui-ci prévoit le développement d'ici 2030 de près de 1500 logements et 120'000 m² d'activités, de loisirs et des commerces de proximité. Il couvre 120 hectares, sur les 437 que compte la commune, et s'organise autour de trois secteurs d'urbanisation : Carantec, Susette et Pré-du-Stand.

Trois infrastructures de transports accompagnent ces projets qui permettront de décharger la route de Ferney de la moitié de son trafic. La construction de la route des Nations — qui devrait être en service en 2022 et qui permettra de contourner en souterrain le Grand-Saconnex, la nouvelle jonction autoroutière et enfin l'extension du tram Nations-Grand-Saconnex-Ferney, en service pour 2024.

Place de Carantec

Un concours d'architecture et d'urbanisme a été lancé en février 2016 pour redessiner le cœur de la commune avec une place publique. Sur 54 projets, 7 ont été retenus par le jury pour être développés lors d'un 2^e tour. Après un examen critique des 7 projets par le jury du concours, le lauréat, Group8, atelier d'architecture genevois, a été dévoilé lors de l'exposition des projets en janvier 2017.

Ce réaménagement est un partenariat public-privé, avec la société Swiss Life SA qui possède des terrains dans ce secteur. Le programme prévoit la création de 30'000 m² de logements, dont des appartements à loyers modérés destinés aux familles. Sur 300 logements prévus, 200 sont destinés à Swiss Life SA (en remplacement des 119 actuels). Le programme communal est composé d'environ 50 logements pour les aînés (immeuble à encadrement pour personnes âgées IEPA), 40 logements pour les résidents de la commune et 65 logements pour étudiants. Sont prévus également 6000 m² dédiés aux commerces, services de proximité, locaux associatifs, ainsi qu'une salle communale polyvalente et un parking public souterrain. La construction se fera par étapes et devrait démarrer en 2020.

La Susette, un futur quartier

Dès mai 2016, ce secteur a fait l'objet d'études permettant la création d'un nouveau quartier, avec près de 900 logements et un EMS, des activités économiques et publiques, notamment des crèches et locaux associatifs. Il sera bien connecté aux transports publics et doté de couloirs verts. Les planifications nécessitent une modification en zone de développement, une image directrice de l'ensemble du site et l'élaboration de plans localisés de quartiers (PLQ).

Ainsi, la commune a organisé, de mai à décembre 2016, des ateliers de concertation afin de définir ces aménagements futurs dans un processus de concertation avec l'ensemble des intervenants. Ces ateliers-tests, au cours desquels ont été mobilisées 3 équipes d'architectes-paysagistes concepteurs, des experts, élus et citoyens engagés, ont permis de faire émerger des orientations d'aménagement.

La densification de la Susette aura un impact important sur le développement et l'identité du Grand-Saconnex, c'est pourquoi les plans localisés de quartier requièrent une grande attention. Le rapport de ces ateliers, qui sera rédigé en 2017, donnera le schéma directeur et permettra de prévoir les premiers travaux à l'orée 2020.

Le secteur du Pré-du-Stand

D'une superficie d'environ 14 hectares, ce secteur jouira d'une situation stratégique dès la mise en service de la future jonction autoroutière, de la route des Nations et de la future ligne de tram. Cependant, les constructions auront des affectations non sensibles au bruit telles que les activités de sport et de bureaux. Ce secteur sera dévolu au développement de structures d'intérêt public cantonal et communal: le nouveau Pôle Football (centre de formation du Genève Education Football GEF), des équipements publics, principalement des installations sportives, l'installation d'un centre intercommunal d'incendie et secours. Les espaces seront agrémentés de parcs, de promenades et d'espaces publics.

Le service technique communal a travaillé en 2016 à définir une image directrice avec l'Office de l'urbanisme (DALE) afin de prévoir l'ensemble des aménagements. Ils ont mené à bien les séances de travail réunissant les 5 partenaires, dont les propriétaires, le canton de Genève et le Servette Football Club pour aboutir à une convention de planification. Cet accord permet de régler les différentes acquisitions et ventes nécessaires à réaliser les diverses opérations. A terme, le projet prévoit la construction de 5 terrains de football et la réalisation de 90'000 m² de surface brute de plancher (SBP) de bureaux.





Conseil Œcuménique des Eglises (COE)

L'aménagement du site, d'une superficie de 34'000 m², sera réalisé en plusieurs phases au cours des années à venir. Sur la base d'un concours d'architecture, un projet de plan localisé de quartier (PLQ) a été élaboré. Le PLQ prévoit des bâtiments de bureaux, des logements et une crèche. Le but est de préserver le caractère naturel du site en optant pour des bâtiments d'une grande qualité environnementale et en réalisant des espaces verts et des promenades, dans l'esprit du plan directeur de quartier « Jardin des Nations ».

Dans le cadre des négociations en amont, la commune a réitéré ses recommandations concernant la mobilité douce. Le but est d'intégrer dans le projet des promenades ainsi qu'une mobilité douce continue, notamment par l'élargissement des trottoirs au chemin des Morillons. L'enquête publique a été menée en 2016 afin d'être soumise au conseil municipal en 2017.

Zone villas

Concernant la densification de la zone villas, la commune a réaffirmé au Canton qu'elle n'entend pas entrer en matière pour un déclassement de cette zone avant que l'ensemble du Grand Projet ne soit réalisé et que la totalité des réseaux de mobilité ne soient terminés.

Bois-Brûlé, modification de zone

Le projet est de développer ce secteur pour y accueillir diverses activités. Une modification de zone a été votée par le Conseil municipal en avril 2016 et a reçu l'aval du Conseil d'Etat deux mois après. Le site de Bois-Brûlé prévoit ainsi la réalisation de projets communaux et cantonaux. La commune souhaite permettre à ses artisans de s'y installer et le canton envisage de construire un bâtiment administratif pour la Police de sécurité internationale (PSI), le Centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD), ainsi qu'un centre de départ pour requérants d'asile de 250 places. La modification de zone permet d'ouvrir des crédits d'études pour ces différents projets au niveau communal, cantonal et fédéral.

En partenariat avec la FTI (Fondation pour les terrains industriels de Genève), la commune a engagé la réalisation d'un plan directeur de zone industriel et artisanal (PDZIA) afin d'assurer le développement d'activités industrielles et artisanales. En 2016, la commune a soumis le dossier de PDZIA au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) pour construire, à terme, plusieurs bâtiments permettant d'accueillir les activités d'entreprises locales sur ce périmètre très proche de l'aéroport. L'instruction du dossier est toujours en cours.

